



29 AOÛT 2022

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 02/22/A.J/j.r.r

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 02/22/A.J est lancée pour le recrutement de quatre (04) Journalistes Reporter Radio ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité	Expérience exigée
<u>Journaliste Reporter Radio</u>	04 Postes	Titulaire d'un diplôme de Licence ou diplôme équivalent	BAC + 3 ou BAC + 4	- Information - Communication - Sciences Economiques - Sciences juridiques -Sciences Sociales -Sciences Humaines	Minimum 2 ans dans le domaine du journalisme et de préférence dans la Radio

Article 2 : Principales missions

Le Journaliste Reporter Radio conçoit et réalise des sujets de reportage, de magazines et de programmes radio traitant de l'actualité. Il présente généralement lui-même les produits qu'il a réalisés. Il est ainsi, chargé de :

- Préparer le contenu radio (reportage ; magazine ; interview ; émission ; contenu digital ;...) ;
- Exécuter le contenu (collecte des sons ; gestion des invités ; habillage ; montage...) ;
- Présenter le contenu radio (animation)

Article 3 : Compétences requises

Le Journaliste Reporter Radio doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Maîtrise de l'écriture journalistique : composition d'un sujet, commentaires...
- Maîtrise des règles déontologiques dans le traitement de l'information.
- Maîtrise des techniques du reportage et du montage.
- Niveau pratique en techniques de production audiovisuelle et de rédaction pour l'antenne.
- Niveau pratique en technique de l'interview.
- Niveau pratique en informatique bureautique.
- Maîtrise de l'informatique dédiée au montage.
- Maîtrise des techniques de prise de son.
- Notions en droit de la presse.
- Parfaite Maîtrise de l'arabe (écriture ; diction ; prononciation...).
- Parfaite Maîtrise du français (écriture ; diction ; prononciation...).
- Parfaite maîtrise de Tarifite (pour le poste qui sera basé à Al Hoceima).
- Parfaite maîtrise d'Al Hassania (pour le poste qui sera basé à Laâyoune).
- Niveau pratique en anglais ou en espagnol.
- Bonne culture générale : sportive, politique, économique, sociale, culturelle...
- Maîtrise des techniques de production du contenu digital ;
- Capacité à percevoir et à exploiter la totalité de l'environnement sonore en matière d'expression journalistique ;
- Capacité à produire un contenu digital.

❖ **Comportementales et Managériales :**

- Disponibilité et engagement.
- Créativité rédactionnelle.
- Rigueur et organisation.
- Esprit de synthèse.
- Curiosité et ouverture d'esprit.
- Grande polyvalence et grande réactivité.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Deux postes (2) sont basés à Rabat ; un poste (01) poste est basé à Laâyoune et un poste (01) est basé à Al Hoceima.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de 12/20 seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est cumulative et sera calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit*0,3 + Note du test oral*0,3 + Note du test pratique* 0,4

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	Epreuve traitant un sujet d'actualité. QCM culture générale	Note/20	Arabe et Français	1 H 30
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et Français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Réalisation d'un projet radiophonique en assurant le montage dudit projet (Mise en situation).	Note/20	Arabe et Français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Un dossier de candidature doit être envoyé par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avec comme objet **02/22/A.J/j.r.r.** Ce dossier est composé de :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT.
- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Attestations et /ou certificats de travail justifiant le nombre d'années d'expériences exigées (2 ans).

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Le dernier délai pour l'envoi par voie postale du dossier de candidature est le **15 SEP. 2022**

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision